

SÉCURITÉ

Cours de conduite pour les policiers

Des dangers publics, nos policiers ? En 2011, la police fédérale a enregistré 270 accidents de la route impliquant un véhicule de service. Et dans un cas sur trois (90), ils se sont produits au cours d'une intervention. Ces chiffres inquiétants, qui ne tiennent pas compte des accidents survenus au sein des polices locales, ont fait réagir la ministre de l'Intérieur.

Joëlle Milquet (cdH), interrogée dans l'émission *De Zondag*, a indiqué que les agents de police pourront suivre des forma-



tions supplémentaires à la conduite. Cette formation théorique et pratique à la « conduite défensive » doit permettre de diminuer le nombre d'accidents.

« En 2011, le service logistique de la police fédérale a fait procéder à des réparations pour un montant de 676 350 euros », selon le député Open VLD Luk Van Biesen, à l'origine de la question parlementaire adressée à M^{me} Milquet.

« Un peu plus de cent voitures de police ont dû être réparées par une société externe, ce qui représente un coût de 173 400 euros. Le coût total est encore plus élevé, car les accidents impliquant les voitures de la police locale et les accidents ayant entraîné une perte totale n'ont pas été pris en compte. » ■